



No de résolution

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Parchemin

PROVINCE DE QUÉBEC COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES ÉCOLE DU PARCHEMIN

Procès-verbal de la première séance du Conseil d'établissement tenue le
25 septembre 2013 à 19 h, à l'école le Parchemin, Carignan

ÉTAIENT PRÉSENTS

Lucie Beauvais,	enseignante
Sylvie Blais,	parent
Carole Blanchard,	enseignante
Marie-Ève Côté,	parent
Eric Gloutnay,	parent
Faïssel Lazaar,	parent
Karine Limoges,	enseignante
Carole Rock,	représentante du personnel de soutien
Dominique Veillet,	parent

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Martine Fréchette,	directrice
--------------------	------------

ÉTAIENT ABSENTS

Louise Bisailon,	représentante de la Communauté
Nathalie Campagna,	présidente de l'OPP et représentante de la Communauté

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

La directrice préside le début de la réunion. Elle accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance. Il est 19 h 03.

2. Nomination d'un ou d'une secrétaire

Eric Gloutnay sera le secrétaire pour cette réunion.

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Eric Gloutnay, secondé par Sylvie Blais, d'accepter l'ordre du jour





Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Parchemin

tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE-13-14-01

4. Approuver le procès-verbal de l'Assemblée du 12 juin 2013 (document joint)

Il est proposé par Dominique Veillet, secondé par Sylvie Blais, d'accepter le procès-verbal tel qu'il est présenté.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CE-13-14-02

5. Affaires relatives au procès-verbal du 12 juin 2013

Le rapport annuel, section Conseil d'établissement aurait dû être adopté par courriel selon la section 7.1.8 du procès-verbal du 12 juin 2013. Ce rapport a été distribué à l'Assemblée Générale du 17 septembre 2013. Il est proposé par Eric Gloutnay, secondé par Dominique Veillet, d'adopter le rapport annuel, section C.É. de l'année 2012-2013 tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE-13-14-03

6. Parole au public

Rien à signaler.

7. Étude des dossiers

7.1. DÉCISIONS

7.1.1. Approuver les postes suivants

Il est proposé par Eric Gloutnay, secondé par Dominique Veillet, de nommer Sylvie Blais comme présidente du Conseil d'établissement pour l'année 2013-2014. Cette dernière accepte le rôle et préside le reste de la réunion à partir de ce point.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CE-13-14-04

Il est proposé par Carole Blanchard, secondé par Carole Rock, de nommer Louise Bisailon-Marcil, comme représentante de la communauté pour l'année 2013-2014. Cette dernière, présente à l'école pour une autre réunion, accepte le rôle.





Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Parchemin

CE-13-14-05

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

Il est proposé par Sylvie Blais, secondé par Marie-Ève Côté, de nommer Nathalie Campagna comme présidente de l'O.P.P. pour l'année 2013-2014. Cette dernière a accepté ce rôle lors de l'Assemblée Générale tenue le mardi 17 septembre 2013. Elle siègera au Conseil d'établissement comme 2^e membre de la communauté.

CE-13-14-06

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

On rappelle que Faissel Lazaar avait été nommé comme membre du comité de parents de la CSP lors de l'Assemblée Générale du 17 septembre 2013 (résolution #AG-13-14-06). Marie-Ève Côté se propose comme substitut.

7.1.2. Approuver les règles de régie interne (document joint)

Mme Martine Fréchette souligne qu'aucun changement n'a été apporté depuis la dernière version (année 2012-2013). Elle résume certains points et répond aux questions des membres.

Il est proposé par Lucie Beauvais, secondé par Karine Limoges, d'approuver les règles de régie interne telles qu'elles sont présentées.

CE-13-14-07

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

7.1.3. Approuver les activités éducatives (document remis aux membres)

Un document listant les activités proposées pour l'année scolaire 2013-2014 pour tous les niveaux est remis aux membres. Martine Fréchette résume les nouvelles activités aux membres pour leur approbation. On remarque que les activités sont très variées, couvrant entre autres des thèmes scientifiques, culturels, sportifs, et notions d'histoire. On souligne également que les sorties Classe verte des classes de 5^e année, et le voyage à Toronto des classes de 6^e année, pourront profiter de fonds recueillis par des activités de financement pour faire baisser les coûts par élève (voir point 7.3.2).

Il est proposé par Sylvie Blais, secondé par Faissel Lazaar, d'accepter les activités telles que présentées.

CE-13-14-08

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ





7.1.4. Approuver le coût chargé aux parents pour le préscolaire et la classe multi 3^e/4^e année (document remis aux membres)

Le matériel scolaire pour l'année 2013-2014 avait été approuvé à la réunion du 12 juin 2013 (résolution # CE-12-13-77), cependant la liste pour les classes de maternelles était incomplète ou sous-estimée (prévision pour un total de seulement 6,20 \$/élève), elle est donc représentée pour approbation. Le montant total facturé sera de 15,60 \$/élève, une diminution significative par rapport à l'an dernier (31,95 \$), dû à l'utilisation par les nouvelles enseignantes de plus de cahiers maison en remplacement du cahier « Les Extras » (qui était 12,90 \$).

Aussi pour la nouvelle classe cycle 3^e/4^e année, il était déjà évoqué dans la résolution de juin qu'elle serait approuvée seulement en septembre, en attente de la nouvelle enseignante. Celle-ci a collaboré avec les enseignantes des classes de 3^e et 4^e année pour assurer une bonne coordination et pour éviter que les élèves de 3^e année surtout refassent les mêmes choses l'an prochain. Plusieurs nouveaux cahiers sont donc nécessaires. Le total facturé pour cette année est de 72,50 \$/élève pour l'année 2013-2014.

Il est proposé par Lucie Beauvais, secondé par Marie-Ève Côté, d'approuver les coûts chargés aux parents pour le préscolaire et la classe-cycle 3^e/4^e année tels que présentés.

CE-13-14-09

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

7.2. DISCUSSION

7.2.1. Discuter du calendrier des rencontres

Après vérification des meilleures disponibilités de chacun, les rencontres du Conseil d'établissement pour l'année 2013-2014 se feront aux dates suivantes :

Mercredi 27 novembre 2013 (19 h)

Mercredi 11 décembre 2013 (18 h, repas de Noël des membres).

Mercredi 12 février 2014 (19 h)

Mercredi 16 avril 2014 (19 h)

Mercredi 28 mai 2014 (19 h)

Mercredi 11 juin 2014 (18 h, repas de fin d'année des membres)





7.3. INFORMATION

7.3.1. Signature des documents pour les membres du C.É. (dénonciation d'intérêts, confidentialité et feuille d'information) (trois documents joints)

Les membres remettent les documents signés pertinents.

7.3.2. Campagne de financement 2013-2014 (suivi et approbation)

La campagne de financement pour l'année 2013-2014, approuvée l'an passé (résolution # CE-12-13-62), démarrera dès la semaine prochaine (boîtes distribuées dès le 3 octobre) et ce jusqu'au 23 octobre 2013. Humeur est la compagnie qui gère cette campagne. Les fonds reçus serviront au réaménagement de la cour d'école.

Il est également proposé par Carole Rock, secondé par Eric Gloutnay, d'approuver que des campagnes de financement soient organisées pour financer en partie les sorties spéciales des classes de 5^e année (classe verte) et des classes de 6^e année (voyage à Toronto) approuvées précédemment (CE-13-14-08). Plusieurs idées d'activités de financement sont déjà trouvées, dont certaines débiteront bientôt.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CE-13-14-10

7.3.3. Information sur les projets réalisés à l'école

Martine Fréchette résume aux membres les projets passés réalisés à l'École, notamment l'activité Épluchette de blé-d'inde en début d'année, et la collecte de sang de la mairie de Carignan qui impliquait plusieurs élèves bénévoles des classes de 6^e année. Cette collecte aura reçu 101 dons de sang, une belle réussite.

On discute également de l'état des projets de réaménagement de la cour d'école et de plantation des arbres. Avant la campagne de financement de cette année, un montant de près de 60 000 \$ a été amassé, provenant en partie des campagnes des années passées, de commandites (Caisses Desjardins) et de transfert de fonds (voir p.v. du 12 juin pour plus de détails). Martine Fréchette est confiante de pouvoir recevoir une subvention de près de 23 000 \$ du MELS si on arrivait à un montant disponible de près de 70 000 \$ (33 % du montant pour un maximum de 25 000 \$).

Les membres discutent des stratégies possibles concernant également les autres phases du projet (terrain de soccer et jeux d'eau, à l'extérieur de la cour d'école).

Le comité du projet de réaménagement de la cour d'école et des arbres se réunira le mercredi 9 octobre prochain à 19 h à l'école du Parchemin.





Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Parchemin

7.3.4. Formation pour les membres du C.É. (document joint)

Un document est remis aux membres. Différentes formations sont offertes aux membres de C.É., les 28 octobre 2013 (rôle et fonctionnement d'un C.É.), le 4 novembre 2013 (rôle du président de C.É. et de directeur d'établissement) et le 7 mai 2014 (sur le budget de l'école). Il faut retourner la fiche d'inscription avant le 22 octobre 2013.

8. Varia

Faïssel Lazaar demande si la campagne de financement (vente de chocolat) se fait juste une fois par année. Sylvie Blais répond positivement. Une telle activité demande beaucoup d'organisation, et d'implication des parents, qui sont aussi sollicités en ce qui a trait aux parents d'élèves des classes de 5^e et 6^e année pour d'autres activités de financement durant l'année scolaire.

Martine Fréchette informe les membres sur la stratégie de l'utilisation du remboursement d'une partie de la tps et de la tvq pour les cahiers et activités pédagogiques facturés aux parents. Ce montant sera donc réservé et utilisé pour des activités spéciales de l'école comme, par exemple, la fête de fin d'année (location de jeux gonflables).

9. Prochaine rencontre et levée de l'assemblée

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 27 novembre 2013 à 19 h à l'École du Parchemin. Il est proposé par Sylvie Blais, secondé par Eric Gloutnay, de lever l'assemblée. Il est 20 h 40.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

Martine Fréchette, Directrice Sylvie Blais, Présidente

-----/-----/-----
Date d'adoption du procès-verbal

